



**LA VILLE DE VOIRON RECRUTE**  
**Pour son conservatoire à rayonnement communal**  
**Un(e) Enseignant(e) de Percussions/batterie**  
**Poste permanent à Temps non Complet 60 % (12 heures d'enseignement)**  
**Cadre d'emploi des assistants territoriaux d'enseignement artistique / Catégorie B**

Le poste s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle de la ville de Voiron et du projet d'établissement du conservatoire à rayonnement communal de Voiron.

**MISSIONS :**

**Enseignement**

- **Enseigner** la musique, discipline percussions/batterie, en pédagogie individuelle et collective et à travers des pratiques de tout format et toutes esthétiques en lien avec les activités du conservatoire (orchestres et groupes musiques actuelles) et en équipe pédagogique.
- Assurer la responsabilité du projet de rayonnement du gamelan balinaï Sekar Sandat du conservatoire de Voiron auprès des élèves et du public (intégration au projet pédagogique, pratique par des élèves de FM, plan de développement en équipe et en réseau, suivi)
- Proposer un accès aux répertoires classique, jazz et de musiques actuelles, savants et populaires, à l'improvisation, à l'accompagnement musical ou de la danse, ainsi qu'aux musiques assistées par ordinateur.
- Accueillir de nouveaux publics au conservatoire, notamment des jeunes motivés par les musiques actuelles qui se verront proposer un projet exigeant axé sur la batterie avec une ouverture progressive sur les percussions.
- Contribuer à la formation et la sensibilisation des publics dans le cadre d'actions en partenariat organisées sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire dans le cadre de dispositifs spécifiques (convention avec des établissements scolaires, actions mises en place avec la direction enfance-jeunesse, parcours artistiques).

**Accompagnement des pratiques en amateurs :**

- Animer le lien entre le conservatoire et les amateurs du territoire, animer des ateliers avec des amateurs notamment dans le cadre des dispositifs TREMA et On Monte le Son (lycéens et collégiens), ainsi que dans celui du Voiron Jazz Festival (ateliers jazz, improvisation)
- Contribuer à des projets permettant l'expression, la rencontre et la circulation des musiciens sur le territoire.

**Diffusion, sensibilisation, réseaux, partenariats :**

- Participer au sein de l'équipe culturelle et du réseau des écoles de musique à des actions visant à toucher tous les publics.
- Contribuer activement aux dispositifs Voiron Jazz Festival, TREMA/On Monte le Son/festival des cultures urbaines, et aux échanges internationaux (percussions tunisiennes dans le cadre de l'échange avec le conservatoire de Monastir, gamelan dans le cadre du réseau des gamelans de Paris, Marseille, Lyon et Voiron).

**Compétences et qualités requises :**

- Connaissance des enjeux culturels et des publics (droits culturels, actualité des pratiques culturelles) sur un territoire.
- Compétences très solides en batterie complétant une formation aux percussions d'orchestre
- Compétences en pédagogie collective de la batterie et des percussions
- Ouverture et maîtrise d'une large palette artistique générale, connaissance des principales techniques de percussions des musiques du monde et d'Europe, des répertoires, de la facture instrumentale.
- Sens de l'innovation et forte volonté de construire des passerelles vers les publics et d'autres disciplines.
- Aisance relationnelle, expérience du travail d'équipe en co-construction, bonne écoute et communication, analyse, réflexion et hardiesse d'action, capacité à rendre compte.

## Contraintes

- enseignement sur 3 jours, journée/soirée.
  - Concerts et projets en week-end.
  - Voyages possibles en temps de vacances scolaires.
  - Disponibilités en dehors des heures de cours pour les réunions, rencontres, préparations d'ateliers, d'évaluations et de projets, l'information des familles, les concerts et la formation.
- 
- Poste permanent à temps non complet (60%- 12 heures d'enseignement)
  - Lieu de travail : conservatoire de Voiron
  - Rémunération : rémunération statutaire catégorie B, Régime indemnitaire, Allocation vacances, Complément indemnitaire annuel.
  - Autres : carte déjeuner, prévoyance, participation mutuelle labellisée, association du personnel.

**Prise de poste : 01/09/2024**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mai 2024**

**Postuler en ligne sur [www.voiron.fr](http://www.voiron.fr)**



Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Pierre-Jean FUSTINONI